

COMPTE-RENDU de L'ASSEMBLEE GENERALE de l'AAPPMA de SAINT-SOZY du 28/10/2016 à Lacave

1) Rapport moral

Vente de cartes : Toutes confondues : **352** en 2016 contre 366 en 2015 soit -14 (320 en 2014)
En 2016 Adultes : hommes **117** (+6) dont timbres « Club halieutique » : **60** (+5) femmes : **13** (+4)
Jeunes (- de 18 ans) : **10** (+4) Découverte (enfants) : **133** (- 27)
Vacances : **41** (-8) Journalières : **36** (+7)
Le nombre de cartes enfants a beaucoup baissé (animations estivales?) . Le reste est à peu près stable .

2) Rapport financier: Recettes : Permis : 2300€ + subventions (St-Sozy 100 , Lacave 50, Fédé 350) : 500€
Dépenses : Ré empoissonnement : 1200€ + épareuse 150€ +divers :350 € (garde , banque ,réception)
Bilan : environ + 1100 €

3) Rapport garderie

Michel Grasso est officiellement garde de la société depuis début octobre . Il a déjà effectué une vingtaine de contrôles.
Simon Vincent est garde lui aussi mais contrôle plutôt pour la société de Souillac .
Tous les deux sont appelés à participer aux journées de contrôle départementales .

4) Rapport d'activités 2016 .

Ré empoissonnement : 2 lâchers cet été : en Juillet (fario :50kg)et Août (fario + arc : 50 kg) prises à Blagour (573 €)
Monges :Février : Lâcher de 10 000 alevins de truites offerts par la Fédé.
Limon : Une demie-douzaine de brochetons et des alevins . Le ruisseau a tari tard et lentement .
Ré empoissonnement en perches (30 kg) ,brochets (20 kg) (630€) mais on retrouve peu les perches
Les poissons seront amenés en novembre.

Nettoyages : Vieux Concasseur : Les tables ont été ramenées à leurs places mais non fixées.

Monges : épareuse et nettoyage manuel en Août . Entretien à compléter après la chute des feuilles
Tir des cormorans: Quota souhaité : 10 pour 5 tireurs agréés mais le ministère durcit l'obtention des autorisations.
Bial : En réserve . Les plantes aquatiques sont revenues . Peu de poissons .
Pas du Buis : 3 débroussaillages des berges (février , mai , juillet) . Un dernier est à faire sous peu.
Ruisseau du Limon : Enlèvement d'un embâcle

Animations: "Repas des pêcheurs" en Octobre (aujourd'hui)
Séances de pêche d'été avec les enfants : 2 au camping du Bougayrou .

Communication : Le panneau d'information est à réinstaller au Pont . Panneaux Fédé au Vieux Concasseur et à Lacave.

5) Actualités *On pense aux larmes des mouches*

Les crues de Mai/Juin ont mis à mal certaines pontes . Il y a très peu de brochetons et de petits ombres .
L'été chaud et sec a attiré beaucoup de monde au bord de l'eau . Pourtant , il y a peu de détritus , de pollution visible.
Nous avons participé ou assisté à 3 pêches électriques :
Fin Août , au fond de l'Ouyse pêche Fédé : un peu de tout mais très peu de brochetons , des anguilles , des bouvières (!)
Début Septembre , courant de la Treyne pêche EPIDOR : des goujons , des garlèches , aucun ombret
Début Septembre : pêche AAPPMA Monges : 21 truitelles de 15cm environ Boutières :11 truitelles . Ces 2 ruisseaux
ont été empoissonnés en alevins en février 2016 . Les reprises sont faibles mais beaucoup de poissons ont dû
rejoindre la Dordogne . Une reproduction naturelle a peut-être eu lieu.
La taille minimale pour garder une truite fario prise sur la Dordogne passe à 30 cm . Pourquoi ? Pour qui ?

6) Projets pour 2017

- Monges : taille des saules (?) et curage en Janvier , épareuse fin Août et fignologie avant la pêche électrique.
- Initiation à la pêche avec les enfants des campings en été au Bougayrou.
- Repas des pêcheurs A.G. : prévu vers Toussaint 2017 à(lieu à déterminer voire traiteur)
- Ruisseau du Limon : Entretien habituel - Maternité à brochets : Point mort
- Ré empoissonnement en blancs et carnassiers . Toujours pas de sandres tant que la pêche est autorisée sur frayères.
Donc ce sera : perches (40 kg)et brochetons (20 kg) le 02 décembre.
- Lâchers de truites fario + arc prises à la fédé . La pisciculture du Colombier est subventionnée par la Fédé et donc vend
les poissons moins chers. On comparera leur qualité :50 kg début Juillet , 50 kg début Août . Coût : 450€.
- Demande d'autorisation d'enlèvement d'embâcle sur des îles de la Dordogne (en face du ruisseau de Creysse)

7)Vœux à présenter à la Fédé:

- Demander aux loueurs de canoës de donner un sac poubelle par embarcation (environ 5 centimes le sac).
- Classifier complètement la perche dans les carnassiers avec taille minimale , quotas , fermeture
- Interdire la pêche en wading du 1er Novembre au 15 Mars (protection des frayères à truites)

8) CA et Bureau(inchangés)

Vérificateurs aux comptes (reconduits) :A. Maury , B. Vincent
C.A. : G.Asfaux, J.M. Bourdet, J.L.Bouyssou , E.Cambou ,S.Dale , H.Korso , E.Lefèvre, S.Lenoir, B.Lestrade, P.Villard
Bureau : Président : J.M. Bourdet Vice président : G. Asfaux Trésorier :E. Cambou Trésorier adjoint :S.Dale
Secrétaire : B.Lestrade Secrétaire adjoint :P.Villard